



Nouveau stage d'observation obligatoire

de fin de seconde générale et technologique - 17 au 28 juin 2024

Instauré pour l'ensemble des 560 000 élèves de seconde générale et technologique à l'échelle nationale dès juin 2024, le **nouveau stage d'observation obligatoire en fin de seconde générale et technologique** se déroulera du 17 au 28 juin 2024 ; ainsi chaque lycéen pourra approfondir sa découverte des métiers notamment dans le secteur des associations.

Parce qu'accueillir un stagiaire de seconde est une opportunité nouvelle de renforcer les liens avec la jeunesse, de valoriser votre filière au cœur du secteur associatif et de faire reconnaître votre métier, votre savoir-faire, chez les jeunes et leur famille, comme des choix d'avenir, votre participation à cette dynamique semble essentielle.

Depuis le 6 mars, **les associations peuvent proposer un ou plusieurs stages, selon la taille de leur structure, sur la plateforme**

<https://stagedeseconde.1jeune1solution.gouv.fr/>

Les offres de stage seront accessibles sur 1jeune1solution.gouv.fr aux élèves et à leur famille à partir du 25 mars 2024.

En complément, vous trouverez sur le site education.gouv.fr toutes les informations nécessaires sur :

- la [page destinée aux entreprises, associations](#) : comment accueillir un élève de seconde en stage d'observation

=> <https://www.education.gouv.fr/entreprise-association-service-public-comment-accueillir-un-eleve-de-seconde-generale-et-413793>

- la [page d'information destinée aux élèves et à leurs familles](#) : un stage en juin pour les élèves de seconde générale

=> <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/un-stage-en-juin-pour-les-eleves-de-seconde-generale-et-technologique-380196> .

Un kit de communication est également à votre disposition en suivant ce lien :

<https://www.jeunes.gouv.fr/sites/default/files/2024-03/stage-de-seconde-affiches-flyers-vid-o-vignettes-r-seaux-sociaux--3699.zip>